

BULLETIN TECHNIQUE
de la Station d'Avertissements Agricoles
RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone : 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux

N° 248 26 Mars 1959

Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région

ARBRES FRUITIERS AVERTISSEMENTS

TAVELURES

1°- Sur pommier (Rhône et Loire)

Les conditions climatiques étant restées favorables, les périthèces (organes de conservation de la maladie) poursuivent leur maturation. Le premier traitement doit être prévu entre le 30 Mars et le 3 Avril; toutefois, il devra être appliqué dès réception de cette note dans les régions 4, 5, 6, 32, 34, 35 et 37 où l'orage du 19 Mars a accéléré l'évolution des périthèces.

Dans les autres départements, attendre un avis ultérieur.

2°- Sur poirier

Un nouveau traitement devra être effectué dès réception de cette note dans les conditions suivantes:
- régions 4, 5, 6, 32, 34, 35, 37, 43, 44 et 45, si le dernier traitement a été effectué avant le 20 Mars.
- dans les autres régions si le dernier traitement a été appliqué avant le 12 Mars.

On peut utiliser l'un des produits suivants: Bouillie bordelaise, Oxychlorure de cuivre, Sulfate basique de cuivre, Oxydes cuivreux, Soufre micronisé, Bouillie sulfocalcique, Captane, Zinèbe; les spécialités à base de Zirame, Thirame, Dichloronaphtoquinone et Thiocyano dinitrobenzène en autorisation provisoire de vente peuvent également être employées. Les produits cupriques seront préférés pour les traitements avant floraison.

HOPLOCAMPES DU PRUNIER ET DU POIRIER (ver cordonnier)

Dans les vergers habituellement attaqués par ces parasites (gros ver à odeur de punaise dans les jeunes fruits), appliquer un traitement à la chute des premiers pétales (poirier) et lorsque les 3/4 des pétales sont tombés (prunier) avec l'un des produits suivants:
- H.C.H.:100gr.de matière active par hl.d'eau Parathion éthyle: 20gr. de matière act.p.hl.
-Lindane: 12gr " " " Parathion méthyle:30gr. " " "
-Roténone:(avec adjonction d'un mouillant)20gr.de matière active par hl.

INFORMATIONS

PUCERONS-PSYLLES DU POIRIER

Dans le bulletin précédent, une restriction dans l'emploi des produits avait été faite en fonction de la température; en fait cette restriction ne s'applique qu'aux produits du groupe des esters phosphoriques (Parathion, Malathion, Diazinon) et seulement si la température est inférieure à 15°.

On peut employer l'un des produits suivants:
-Extrait titré de nicotine:300gr.+30gr.de carbonate de soude+mouillant
-Spécialités nicotinées:150gr.de nicotine par hl.- H.C.H.émulsion:200gr.de mat.act.par hl.
-Parathion éthyle:20gr.de matière active par hl. - Lindane émulsion:30gr. " " "
-Parathion méthyle:30gr.de matière active par hl.

P250

ou une spécialité commerciale en autorisation provisoire de vente:
- Malathion:75gr.de matière active par hl. - Isolan: 6gr.de matière active par hl (contre les pucerons seulement)
- Diazinon: 25gr. " " "
Chlordane: 75gr.de matière active par hl.

En ce qui concerne les produits systémiques (Déméton méthyle, Endothion, Phosdrine, Phosphamidon), il y a lieu d'attendre pour les utiliser que le développement du feuillage soit plus avancé.

PERITELE & CHARANCONS PHYLLOPHAGES

Le Péritèle gris cause parfois de très graves dégâts aux jeunes plantations de pêchers en rongeant les bourgeons. D'autres espèces de charançons s'attaquent aux jeunes feuilles et aux boutons floraux des divers arbres fruitiers.

On peut les détruire en pulvérisant sur les arbres attaqués une bouillie à base de D.D.T., d'H.C.H., de Lindane (dose double de la dose normale).

XYLEBORE

Renouveler le traitement quinze jours après la première application.

ERINOSE DU CASSISSIER

Il a été constaté cette année de très graves dégâts de cet acarien dans quelques plantations du Rhône (région de l'Arbresle); les bourgeons attaqués se déforment en rosette et avortent sans se développer.

Nous signalons ces dégâts heureusement localisés surtout à titre d'information, car les traitements conseillés contre ce parasite doivent être effectués avant le débourrement (pulvérisation de soufre micronisé ou de bouillie sulfocalcique).

VIGNE — INFORMATIONS

NOCTUELLE (Vers gris)

Ces chenilles qui dévorent les bourgeons dès le débourrement provoquent fréquemment des dégâts dans les vignobles du Beaujolais (surtout secteur nord).

Dès la constatation des premiers dégâts, effectuer:

- Soit un traitement en pulvérisation avec une bouillie à base de D.D.T.50 à la dose de 600 à 800 grammes de produit commercial par hectolitre d'eau.
- Soit un épandage d'appâts à base de son et de:
  - H.C.H. 1kg de matière active pour 100kg de son – Chlordane liquide à 5% 5kg de mat.
  - Aldrine 2kg " " " active pour 100kg de son.
  - Eau ... quantité suffisante pour " friser " le son

Epandre ces appâts au pied des souches, de préférence le soir.

COLZA — INFORMATIONS

MELIGETHE DU COLZA

Les premières pullulations de cet insecte, qui s'attaque aux boutons floraux, ont été observées dans certaines cultures de colza.

Surveiller attentivement les champs et effectuer un traitement si des dégâts se manifestent.

Utiliser l'un des produits suivants soit en poudrage soit en pulvérisation: D.D.T., H.C.H., Lindane, Parathions; en poudrage seulement: Roténone (à condition que les poudres contiennent au minimum 0,5% de roténone).

Les produits suivants, en autorisation provisoire de vente, peuvent également être utilisés en poudrage ou en pulvérisation: Chlordane, Dieldrine, Toxaphène, Diazinon, Malathion.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P. LATARD

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A. PITHIOUD